

# Chauffe-eau solaire



Pour la promotion du chauffe-eau solaire dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de la Guyane à compter du 1er septembre 2022

## Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Clients résidentiels	Clients résidentiels modestes
<b>Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L</b>		
Neuf	300€	300€
Existant	800€	1350€
<b>Capacité du chauffe-eau solaire individuel &gt; 250L</b>		
Neuf	600€	600€
Existant	1600€	2000€

Ces primes sont valables sur tout le territoire de la Guyane et pourront se voir substituées dans quelques cas particuliers par des primes plus avantageuses sur les communes de l'intérieur définies dans les pages suivantes.

## Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	1,50€ / kWh évités annuellement
---	---------------------------------

## Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	1,20€ / kWh évités annuellement
---	---------------------------------

# Primes économies d'énergie pour les communes de l'Intérieur accessibles par voie routière <sup>(1)</sup> :

## Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Clients résidentiels	Clients résidentiels modestes
<b>Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L</b>		
Neuf	1000€	1000€
Existant	1500€	1500€
<b>Capacité du chauffe-eau solaire individuel &gt; 250L</b>		
Neuf	2000€	2000€
Existant	2100€	2100€

## Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	1,75€ / kWh évités annuellement
---	---------------------------------

## Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	1,56€ / kWh évités annuellement
---	---------------------------------

(1) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière», les communes suivantes :  
Saint-Georges, Régina (hors écart de Kaw).

# Primes économies d'énergie pour les communes de l'Intérieur accessibles par voie fluviale et/ou aérienne <sup>(2)</sup> :

## Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Clients résidentiels	Clients résidentiels modestes
<b>Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L</b>		
Neuf	1400€	1400€
Existant	2200€	2200€
<b>Capacité du chauffe-eau solaire individuel &gt; 250L</b>		
Neuf	2800€	2800€
Existant	3200€	3200€

## Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	2,45€ / kWh évités annuellement
---	---------------------------------

## Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	2,28€ / kWh évités annuellement
---	---------------------------------

(2) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne», les communes suivantes : Ecart de Kaw, Camopi, Ouanary, Saül, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Ecart de Providence. Les 5 écarts du Haut-Maroni sont dans le territoire de la commune de Maripasoula. Les 2 écarts d'Apagui et Monfina dépendent de Grand-Santi



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gf](#)